

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES- ASTREE

SIEGE SOCIAL - 45, AVENUE KHEIREDDINE PACHA - 1082 TUNIS.

Le Conseil d'Administration de l'ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES tenu en date du 3 Février 2011 a décidé :

- de coopter Monsieur Abdelmonem KOLSI en tant qu'administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire.
- d'accepter la démission de Monsieur Mohamed Habib BEN SAAD de ses fonctions de Président Directeur Général de l'ASTREE, et ce, en application des dispositions de l'article 25 de la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit ayant trait au cumul de fonctions
- de désigner Monsieur Abdelmonem KOLSI dans les fonctions de Président Directeur Général avec les pouvoirs les plus étendus

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.